

Calcul des charges admissibles

Véhicule tracteur	Dénomination	Remorque	Dénomination	Ensemble roulant	
PTAC _{vh}		PTAC _{rem}		PTRA	
PV _{vh}		PV _{rem}			
+		+		> ou =	
CA _{vh}		CA _{rem}			
=		=			
PR _{vh}		PR _{rem}		PR _{ensemble}	
					$PR_{vh} \times 1,3 < PR_{rem}$
PR ≤ PTAC		PR ≤ PTAC		PR ≤ PTRA	

4 points sont à respecter:

- 1 Respecter le PTAC du véhicule tracteur (le poids réel pesé du véhicule seul en charge ne doit pas dépasser le PTAC)
- 2 Respecter le PTAC de la remorque (le poids réel pesé de la remorque seule chargée ne doit pas dépasser le PTAC)
- 3 Respecter le PTRA de la voiture (le poids réel pesé de l'ensemble attelé et chargé ne doit pas dépasser le PTRA)
- 4 Respectez la règle des 30 % (le poids réel pesé de la remorque chargé ne doit pas être de + de 30 % du poids réel de la voiture)

En jaune : les données connues

Poids Total Autorisé en Charge >> F.2 sur la carte grise
 Poids à Vide >> G.1 sur la carte grise
 Poids Total Roulant Autorisé >> F.3 sur la carte grise du véhicule tracteur

En blanc : les données calculées ou imposées

Charge Admissible >> conducteur + passagers + charge
 Poids réel >> PV + CA

PTAC = Poids Total Autorisé en Charge (F2)	CA = Charge Utile
PTRA = Poids Total Roulant Autorisé (F3)	CA = Charge Utile
PV = Poids à Vide (G1)	PR = Poids Réel

Démarche de calculs et conclusions: